

Politique de remboursement BlackBerry Commerce :

Toutes les ventes sont finales et la politique de BlackBerry Commerce ne prévoit pas de remboursement, sauf dans les conditions suivantes :

1. Si un produit n'est pas disponible au téléchargement dans un délai raisonnable après la transaction, le service client de BlackBerry Commerce procédera, à son entière discrétion, au remplacement de votre commande (en mettant à votre disposition une solution de téléchargement dudit produit) ou au remboursement de son prix d'achat.
2. Si, au cours des 90 jours suivant la date de votre achat, BlackBerry Commerce ou ses prestataires de services désactivent le fonctionnement de votre produit sur votre logiciel BlackBerry (pour des raisons autres que la violation de votre part d'un accord applicable) sans mettre à votre disposition dans des délais raisonnables un produit de remplacement comparable, vous bénéficierez du remboursement de son prix d'achat.
3. Si BlackBerry Commerce est tenu, par les lois en vigueur dans votre juridiction, de procéder à des remboursements ou d'offrir des garanties supplémentaires, BlackBerry Commerce prendra les mesures nécessaires en vertu de ces lois et, lorsque cela est autorisé, BlackBerry Commerce pourra décider de recourir à une ou plusieurs solutions (remboursement, crédit, redéploiement des services, réapprovisionnement des produits ou remplacement par un produit comparable). Si vous pensez qu'un montant vous est indûment réclamé, vous devez en informer le service client de BlackBerry App World dans un délai de 30 jours à compter de la date de votre achat, en vous rendant sur le site Web www.BlackBerry.com/support/appworld.